

● RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets de décrets sur les produits pharmaceutiques et les infrastructures de base

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE GROUPE AIR ALGÉRIE LANCE LA LIGNE AÉRIENNE ALGER-LIBREVILLE :

Deux vols par semaine mardi et vendredi

(P4)

● PÉTROLE

Les prix en recul de plus de 5 %

(P5)

LA VISION DE HUAWEI POUR LES MINES ALGÉRIENNES

L'Algérie mise sur la "Smart Mining" pour exploiter pleinement ses richesses minières

Après des décennies où le secteur est resté en marge de l'économie nationale, dominé par les hydrocarbures, l'Algérie s'appuie désormais sur les nouvelles technologies pour valoriser les gisements récemment explorés. Du zinc de Béjaïa à l'immense gisement de fer de Gara Djebilet, en passant par les ressources de l'Est, Alger veut passer du stade de l'extraction brute à celui de la maîtrise industrielle complète. Pour y parvenir, les entreprises algériennes se tournent vers l'expertise chinoise, articulée autour du concept de "Smart Mining" ou exploitation minière intelligente.

(Lire en Page 3)



● SAID AYACHI :

« La question du Sahara occidental occupe une place importante au sein des instances internationales »

(P7)

● COLONISATION, BLOCUS ET RÉPRESSION SYSTÉMATIQUE

Les violations de l'occupation israélienne en continu

(P12)

Mondial 2026 : les Verts chutent d'entrée mais gardent leurs chances intactes



L'équipe algérienne de football a entamé sa campagne en Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet) par une défaite face à l'Argentine (0-3), championne du monde en titre, dans la nuit de mardi à mercredi au stade Arrowhead de Kansas City, à l'occasion de la 1re journée du groupe J de la compétition organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Dès les premières minutes, l'Albiceleste a imposé son rythme et sa maîtrise technique, obligeant les Verts à évoluer majoritairement dans leur moitié de terrain. Les Argentins ont multiplié les offensives et se sont procuré plusieurs situations dangereuses devant la cage de Luca Zidane. Cette domination a été récompensée à la 17e minute lorsque Lionel Messi, à l'entrée de la surface, a décoché une frappe puissante qui a trouvé le chemin des filets.

La sélection algérienne a toutefois montré quelques réactions avant la pause. Sa meilleure opportunité est intervenue à la 40e minute lorsque Chaïbi, excentré sur le côté droit, a tenté sa chance d'une frappe repoussée en corner par le gardien Emiliano Martinez.

Au retour des vestiaires, l'Argentine a continué à maîtriser les débats et a doublé la mise à l'heure de jeu grâce à Messi. Dans la foulée, le sélectionneur Vladimir Petkovic a procédé à un triple changement en lançant Aouar, Mahrez et Amoura à la 64e minute afin d'apporter davantage de fraîcheur et de dynamisme à son équipe.

Malgré une volonté de réagir et plusieurs tentatives pour revenir dans le match, les coéquipiers du capitaine Mandi se sont heurtés à une défense argentine bien organisée.

Messi a finalement parachévé le succès de son équipe en inscrivant un troisième but à la 76e minute, signant ainsi un triplé et prenant provisoirement la tête du classement des buteurs du tournoi.

L'Autriche s'impose 3-1 contre la Jordanie

La sélection autrichienne de football a dominé son homologue jordanienne sur le score de 3 à 1, en match comptant pour la première journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, disputé ce mercredi matin au Levis stadium de Santa Clara, à San Francisco.

Ce résultat permet à l'Autriche de prendre la deuxième place du groupe J, devancée à la différence de buts par l'Argentine.

Lors de la 2e journée, l'Algérie tentera de se relancer face à la Jordanie le mardi 23 juin à Santa Clara (04h00, heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée à l'Autriche le lundi 22 juin au stade AT&T d'Arlington, au Texas (18h00, heure algérienne).

La Russie bannit 103 Canadiens de son territoire

La Russie a imposé mardi des interdictions d'entrée sur son territoire à 103 citoyens canadiens, dont des sénateurs, des députés et des responsables gouvernementaux, en réponse à ce que Moscou qualifie de sanctions antirusse imposées par Ottawa.

Dans un communiqué, le ministère russe des Affaires étrangères a accusé des membres du Parlement canadien de soutenir des politiques visant à saper l'ordre constitutionnel et la politique étrangère de la Russie, ainsi que des initiatives destinées à confisquer des actifs de l'État russe.

« La Russie respecte traditionnellement le peuple canadien, mais rejette l'approche hostile de l'élite politique actuelle, qui s'est engagée sur la voie du déni des droits et des intérêts de la Russie et qui, de ce fait, a délibérément, méthodiquement et totalement détruit les relations bilatérales avec notre pays », a déclaré le ministère.

Moscou a indiqué qu'elle continuerait de répondre à ce qu'elle a qualifié d'« actions provocatrices » d'Ottawa, notamment son soutien à l'Ukraine et ce qu'elle considère comme une ingérence dans les affaires intérieures russes.

La liste des personnes visées comprend des membres du Sénat, de la Chambre des communes, des secrétaires d'État, des secrétaires parlementaires et d'autres responsables canadiens.

Plus tôt, le Premier ministre canadien, Mark Carney, a déclaré lors du sommet G7 en France qu'Ottawa avait adopté 162 sanctions visant ce qu'il a décrit comme la « machine de guerre » russe.

Selon un communiqué publié sur le site du Premier ministre, les mesures ciblent des individus, des entités et des navires, soit « tous les actifs de la machine de guerre russe ».

Le communiqué précise que ces sanctions ont pour objectif « d'accroître la pression sur la Russie afin qu'elle négocie (un accord de paix) et de soutenir l'Ukraine ».

Le Pentagone révèle l'usage de l'IA Grok d'Elon Musk dans la guerre contre l'Iran

L'armée américaine a utilisé une version de l'intelligence artificielle Grok développée par Elon Musk pour orchestrer des opérations de frappes rapides durant la guerre contre l'Iran, a révélé un haut responsable du Pentagone dans une déclaration judiciaire.

Le texte indique que le système d'intelligence artificielle Maven Smart System (MSS), utilisé par le Pentagone et développé avec Palantir, a joué un rôle central dans les opérations militaires américaines menées contre l'Iran dans le cadre de l'opération « Fureur épique ».

Selon une déclaration sous serment du responsable de l'IA au Pentagone, Cameron Stanley, ces outils auraient permis de coordonner des frappes rapides, avec plus de 2 000 munitions dirigées vers 2 000 cibles en 96 heures, grâce à des flux de travail dits « frontier workflows ».

Il souligne une forte amélioration de l'efficacité opérationnelle, attribuée à l'intégration du modèle Grok Gov développé par la société xAI d'Elon Musk, utilisé dans les systèmes d'analyse et de planification militaires.

Le document judiciaire s'inscrit dans une procédure liée à un contentieux environnemental visant un centre de données de xAI, que les autorités américaines estiment stratégique pour les capacités militaires, notamment pour l'entraînement des modèles d'intelligence artificielle.

Le responsable du Pentagone compare par ailleurs l'importance des infrastructures de données à celle de la production de munitions traditionnelles, soulignant leur rôle central dans la stratégie de défense américaine.



Affaire Lyhanna : plus de 5300 témoignages déposés en 6 jours

Plus de 5.300 témoignages anonymes ont été déposés en six jours sur la plateforme « Classés sans suite », créée par la réalisatrice Eve Simonet pour recenser des récits de violences sexuelles et de plaintes restées sans réponse judiciaire, dans le contexte de l'affaire Lyhanna.

Selon les données publiées par la plateforme, 5.282 témoignages provenant de 99 départements ont été enregistrés à ce jour, dont 2.216 évoquent une plainte ignorée, classée sans suite ou n'ayant donné lieu à aucune poursuite.

Le site, présenté comme une archive participative, permet aux victimes ou à leurs proches de déposer anonymement un témoignage, qu'une plainte ait été déposée ou non.

D'après une note statistique publiée le 13 juin, près de six plaintes sur dix mentionnées par les contributeurs auraient été classées sans suite, tandis que 43 % des personnes ayant témoigné indiquent ne jamais avoir déposé plainte.

La plateforme a été lancée alors que l'affaire Lyhanna a relancé les débats sur le traitement judiciaire des violences sexuelles et les éventuels dysfonctionnements dans la prise en charge des plaintes.

Sa fondatrice, Eve Simonet, affirme avoir elle-même porté plainte pour des faits d'inceste lorsqu'elle était enfant, une procédure qui, selon son récit, avait été classée sans suite.

Les données publiées par le site indiquent également que plus de neuf témoignages sur dix concernent des faits commis sur des mineurs. Environ un quart des personnes interrogées évoquent par ailleurs des difficultés ou un accueil jugé défailant lors du dépôt de plainte.

Les résultats de l'enquête administrative sur d'éventuels dysfonctionnements dans le traitement de plaintes visant Jérôme Barella, suspecté du meurtre de la jeune Lyhanna, doivent être rendus publics le 22 juin.

L'UE autorise une nouvelle génération d'OGM pour l'agriculture



Le Parlement européen a approuvé ce mercredi l'utilisation dans l'agriculture des nouvelles techniques génomiques (NGT), ouvrant la voie à une nouvelle génération d'organismes génétiquement modifiés en Europe. Contrairement aux OGM transgéniques de première génération, ces techniques permettent de modifier le génome d'une plante sans introduire d'ADN étranger. Elles visent notamment à développer des cultures plus résistantes à la sécheresse, aux maladies ou nécessitant moins d'eau et de pesticides.

Le texte assouplit les règles pour certaines NGT, dites de catégorie 1, qui seront considérées comme équivalentes aux variétés conventionnelles sous certaines conditions. Les plantes rendues résistantes aux herbicides ou produisant des insecticides restent exclues du dispositif.

Soutenue par une majorité allant de la droite au centre, la réforme est défendue au nom de la compétitivité agricole européenne face aux États-Unis et à la Chine et de l'adaptation au changement climatique. Des organisations agricoles, des producteurs biologiques et des ONG dénoncent toutefois des risques liés aux brevets, à la concentration du marché des semences et à l'absence d'étiquetage des produits destinés aux consommateurs.

Les NGT resteront interdites dans l'agriculture biologique. Plusieurs années devraient encore être nécessaires avant l'arrivée sur le marché des premiers produits issus de ces techniques.

LA VISION DE HUAWEI POUR LES MINES ALGÉRIENNES

L'Algérie mise sur la "Smart Mining" pour exploiter pleinement ses richesses minières

Après des décennies où le secteur est resté en marge de l'économie nationale, dominé par les hydrocarbures, l'Algérie s'appuie désormais sur les nouvelles technologies pour valoriser les gisements récemment explorés. Du zinc de Béjaïa à l'immense gisement de fer de Gara Djebilet, en passant par les ressources de l'Est, Alger veut passer du stade de l'extraction brute à celui de la maîtrise industrielle complète. Pour y parvenir, les entreprises algériennes se tournent vers l'expertise chinoise, articulée autour du concept de "Smart Mining" ou exploitation minière intelligente.

La carte minière algérienne se redessine rapidement. Gara Djebilet à Tindouf, avec plus de 3 milliards de tonnes de fer, est déjà à plus de 95% d'avancement pour son unité de traitement primaire. Dans l'Est, les gisements de zinc et de plomb de Béjaïa et des régions voisines représentent un potentiel majeur pour réduire la facture d'importation des métaux non ferreux. D'autres ressources comme le phosphate, l'or et les terres rares sont aussi en cours d'évaluation.

En effet, il ne suffit plus de creuser et d'exporter du minerai brut. La nouvelle législation minière et les orientations du président de la République visent une chaîne de valeur intégrée, de l'exploration jusqu'au produit fini. C'est dans cette logique que le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu hier une délégation de haut niveau de Huawei,



giant mondial des télécoms et des technologies numériques.

AUTOMATISER ET ANALYSER EN TEMPS RÉEL TOUTES LES ÉTAPES DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Au cœur des discussions, Huawei a présenté sa vision globale basée sur la "Smart Mining". L'idée est simple mais révolutionnaire : connecter, automatiser et analyser en temps réel toutes les étapes de l'activité minière grâce aux réseaux 5G, à l'intelligence artificielle, au cloud et à l'Internet des objets.

Concrètement, cela se traduit par : Réseaux 5G privés dans les mines : Permettre une communication instantanée entre les engins, les capteurs et le centre de contrôle, même à 800 mètres sous terre. Fini les

zones blanches et les retards de transmission. IA et Big Data pour l'exploration : Analyser des téraoctets de données géologiques pour mieux cibler les forages, réduire les coûts et augmenter le taux de succès des découvertes. Automatisation et robots : Téléguides les camions, les foreuses et les concasseurs depuis une salle de contrôle. Cela réduit drastiquement l'exposition humaine aux risques de terrain : éboulements, gaz, poussières. Maintenance prédictive : Les capteurs détectent les signes de panne sur un moteur ou une bande transporteuse avant qu'elle ne survienne, évitant les arrêts de production coûteux.

Pour le ministre Hanifi, l'intégration de ces technologies représente une "double optimisation" : accroître l'efficacité opérationnelle et man-

agériale, tout en améliorant la sécurité des travailleurs. "Nous voulons faire passer le secteur des mines du simple stade de l'extraction brute à celui de la maîtrise du process industriel global", a-t-il affirmé.

FORMATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

L'Algérie ne veut pas seulement importer des équipements. L'axe central des échanges avec Huawei a porté sur la formation spécialisée et le renforcement des capacités des cadres et ingénieurs algériens. Sans ressources humaines qualifiées, aucune technologie ne produit ses effets.

Le plan prévoit des programmes de formation sur l'IA appliquée aux mines, la gestion des réseaux 5G industriels, la cybersécurité des infrastructures et l'analyse de données géologiques. L'objectif est de former une nouvelle génération d'ingénieurs miniers capables de piloter ces systèmes et d'adapter les solutions aux spécificités du terrain algérien, du Sahara de Tindouf aux montagnes de Béjaïa.

La secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir, a insisté sur cet aspect lors de la réunion. Pour elle, le succès de Gara Djebilet et des futurs projets zinc dépendra autant de la technologie que de la

compétence locale pour l'opérer et la faire évoluer.

DES PROJETS PILOTES POUR TESTER AVANT DE GÉNÉRALISER

Les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail technique conjoint. Sa mission : étudier la faisabilité de projets pilotes sur des gisements nationaux stratégiques. L'idée est de tester les solutions Huawei à petite échelle, mesurer les gains en productivité et sécurité, puis les déployer sur l'ensemble du secteur. Gara Djebilet, avec son infrastructure neuve, pourrait être le premier terrain d'expérimentation. Le site de zinc de Béjaïa, où la question environnementale est sensible, bénéficierait aussi des capteurs et de l'IA pour limiter l'impact écologique et optimiser l'usage de l'eau et de l'énergie. Mis bout à bout, ces investissements technologiques ont un impact économique direct. En augmentant le taux de récupération du minerai, en réduisant les coûts d'exploitation et les temps d'arrêt, la "Smart Mining" rend les projets algériens plus compétitifs à l'international. Elle permet aussi de produire localement des concentrés et des métaux raffinés au lieu d'exporter du brut, créant ainsi plus de valeur ajoutée et d'emplois.

Hamza B.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

La 57e édition se tiendra du 22 au 27 juin en cours à la SAFEX

Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, a dévoilé, le programme de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se tiendra du 22 au 27 juin en cours au Palais des expositions, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le nouveau «Pavillon Palestine» abritera, du 23 au 25 juin, une série de conférences et de séances de débat spécialisées avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques.

Le programme portera sur plusieurs axes et thématiques et la première journée sera consacrée à la coopération africaine et à l'intégration économique, à travers des discussions sur les perspectives de la coopération Sud-Sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que sur la place de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales, précise le communiqué. La deuxième journée sera axée sur l'investissement, le financement et la coopération algéro-espagnole où les participants examineront le climat des affaires en Algérie, les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers, outre les opportunités de partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne et les perspectives de leur développement. L'Espagne sera l'invitée d'honneur de l'édition 2026, «un pas qui reflète la dynamique positive

que connaissent les relations algéro-espagnoles au cours de la période récente, et constitue une opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques», avait indiqué précédemment un communiqué de la société.

Le programme s'achève le troisième jour avec deux principaux dossiers, à savoir les ressources minières et l'innovation technologique, avec une mise en lumière des potentialités minières algériennes et des opportunités d'investissement dans le secteur, en sus du rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans l'appui à la transformation économique et le renforcement du transfert de technologie, précise-t-on de même source. Dans ce cadre, «Algeria Exhibitions» a invité l'ensemble des médias à assurer la couverture médiatique de ces conférences et rencontres économiques, et à suivre les débats et les interventions qui enrichiront le programme de la manifestation, en vue de contribuer à mettre en avant les principales questions abordées ainsi que les opportunités de coopération et d'investissement offertes par cette édition de la FIA. Cette édition se déroulera dans les différents pavillons du Palais des

expositions et, pour la première fois, au «Pavillon Palestine», qui représente un édifice architectural moderne incarnant un saut qualitatif dans le domaine de l'organisation des grandes foires et manifestations économiques, grâce à ses vastes espaces et ses équipements de pointe répondant aux normes internationales, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que destination d'accueil des grands événements économiques mondiaux.

La Foire couvrira plusieurs secteurs à l'instar des industries agroalimentaires, des industries électriques et électroménagères, des industries mécaniques, de la sidérurgie, des industries manufacturières, des travaux publics et du bâtiment, ainsi que le secteur des services. Des espaces seront également réservés à l'exposition et à la vente directe, permettant aux exposants de promouvoir leurs produits et de renforcer leur présence sur le marché.

Pour rappel, la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (23-28 juin 2025), organisée sous le slogan «Pour une coopération commune et durable», avait enregistré une participation record de 684 entreprises, dont 539 entreprises algériennes et 145 entreprises étrangères représentant 31 pays, avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur.

H. B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

CNC : L'Algérie aligne ses diplômés sur les besoins réels de l'économie

L'adéquation formation-emploi reste le défi majeur de l'économie algérienne. Pour lutter contre le chômage chez les jeunes diplômés et affûter leurs compétences dans des secteurs clés, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé la version pilote de la plateforme numérique du Cadre national de certification et de qualification, CNC. L'objectif : faire correspondre enfin les sorties de l'université avec les besoins réels du marché du travail.

Accessible via <https://cnc.mesrs.dz/>, la plateforme CNC est bien plus qu'un annuaire de diplômés. C'est un instrument qui décrit et classe chaque certification universitaire selon des "descripteurs de compétences" clairs : savoirs, savoir-faire et savoir-être. Concrètement, au lieu d'un simple intitulé "Licence en génie mécanique", l'employeur saura précisément quelles tâches le diplômé est capable d'accomplir, quelles technologies il maîtrise et à quel niveau.

Cette transparence répond à un besoin urgent. L'économie nationale, en pleine diversification hors hydrocarbures, réclame des profils techniques pointus. Le secteur minier avec Gara Djebilet, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, le numérique et l'agroalimentaire cherchent des ingénieurs, techniciens et cadres opérationnels immédiatement productifs. Or, beaucoup d'entreprises se plaignent d'un décalage entre la formation théorique et les exigences du terrain.

Le CNC vise aussi à faciliter la reconnaissance des diplômés algériens. En adoptant un langage de compétences standardisé, la plateforme rend les certifications algériennes plus lisibles pour les employeurs étrangers et pour les systèmes d'équivalence. Cela ouvre la voie à une meilleure mobilité professionnelle pour les diplômés, que ce soit entre wilayas ou à l'international.

Pour le ministère, cette version Beta constitue "une étape fondamentale dans la mise en place d'un système d'enseignement supérieur transparent et fiable". La transparence profite à trois acteurs : l'étudiant qui connaît mieux son profil, l'université qui peut ajuster ses programmes, et l'entreprise qui recrute en confiance.

Les besoins réels de l'économie ne sont plus ceux d'hier. Avec le lancement des projets miniers stratégiques, le développement des start-up et la digitalisation de l'administration, la demande porte sur des compétences hybrides : un ingénieur qui maîtrise l'IA, un technicien formé à la maintenance 5G dans les mines, un gestionnaire capable d'analyser les données. Le CNC, en classant les formations par niveau de compétence, permet d'identifier rapidement les filières à renforcer et celles en surcapacité. Le succès de cette réforme dépendra maintenant de son appropriation par les universités et les entreprises. Si le lien se fait entre la plateforme CNC et les offres d'emploi, l'Algérie disposera enfin d'une boussole pour orienter sa jeunesse et valoriser son capital humain. Car la vraie richesse du pays n'est pas seulement sous terre, elle est aussi dans la qualification de ses diplômés.

R.N.

LE GROUPE AIR ALGÉRIE LANCE LA LIGNE AÉRIENNE ALGER-LIBREVILLE :

Deux vols par semaine mardi et vendredi

Comme annoncé le 10 avril dernier par le P-DG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, le Groupe Air Algérie a lancé mardi, depuis l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, la nouvelle ligne aérienne vers Libreville (Gabon), via Douala (Cameroun), permettant à la compagnie nationale de consolider son réseau sur le continent africain, ce qui contribue aussi à conforter la position de l'Algérie comme hub régional du transport aérienne.

En effet, cette ligne aérienne entre Alger et Libreville a été inaugurée, à bord d'un Boeing 737/800, mardi, par Air Algérie. Et sur ce sujet, le chargé d'affaires à l'ambassade d'Algérie auprès du Gabon, Omar Bounar, a souligné, hier, à Libreville, l'importance de cette nouvelle ligne aérienne entre Alger et la capitale du Gabon, dans le renforcement des liens et des échanges économiques, commerciaux et culturels entre l'Algérie et l'Afrique en général et le Gabon en particulier. Dans une déclaration à la presse à l'arrivée du vol d'Air Algérie à l'aéroport inter-

national Léon-Mba de Libreville, en provenance de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, via Douala (Cameroun), après un vol de six heures, Bounar a indiqué que l'ouverture de cette ligne constitue « une nouvelle étape dans le développement des relations bilatérales et le renforcement des liens et des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays ».

Ce premier vol a été opéré en présence du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Abdelghani Dridi, d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de cadres d'Air Algérie et de l'ambassadrice de la République gabonaise auprès de l'Algérie, Mme Marie Rosine Mimi Itsana.

DES VOLS PRÉVUS DEUX FOIS PAR SEMAINE

L'appareil a été accueilli à l'aéroport Léon-Mba par le chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie auprès du Gabon et nombre de cadres du secteur gabonais du transport aérien.

De son côté, l'ambassadrice du Gabon a estimé que l'inauguration de cette ligne, qui apporte une « valeur ajoutée » au processus de solidarité africaine, contribuera à ouvrir de « nouvelles perspectives de renforcement et de développement des échanges bilatéraux dans divers domaines ».

Cette ligne permet aux voyageurs de relier les capitales des deux pays deux fois par semaine sans passer par des aéroports européens : le mardi via Douala et le vendredi par vol direct.

Dans une déclaration à la presse, à l'aéroport international d'Alger, le chef de la Division commerciale d'Air Algérie, Abd manaf Hadefi, a affirmé que l'ouverture de la ligne Alger-Libreville s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la connectivité aérienne entre l'Algérie et les pays africains, de manière à consolider les échanges économiques, commerciaux et culturels. Il a ajouté



que le programme de renforcement et de renouvellement de la flotte du groupe Air Algérie, actuellement en cours de mise en œuvre, contribuera grandement à cette dynamique de coopération continentale. Pour sa part, le représentant général d'Air Algérie en Afrique, Mohamed Khaïli, indique que le choix du Gabon pour l'ouverture de cette ligne aérienne s'inscrit dans la politique d'expansion du réseau de la compagnie à l'échelle continentale, soulignant l'importance de cette destination dans l'augmentation du volume des échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Gabon et le rapprochement entre les deux peuples. De son côté, l'ambassadrice du Gabon en Algérie a souligné l'importance de cette nouvelle ligne, notant qu'elle traduit la volonté et l'ambition des deux pays de renforcer leur coopération dans le cadre de la solidarité africaine, et de travailler ensemble au renforcement des liens entre les deux Etats et leurs peuples dans les

domaines économique, commercial et culturel. L'ouverture de cette nouvelle ligne s'inscrit dans le cadre de l'application des orientations des pouvoirs publics visant à renforcer la présence de la compagnie dans le continent africain, ce qui permettra d'élargir les perspectives de la coopération continentale et Sud-Sud. Cette liaison vient renforcer les autres lignes inaugurées l'an dernier (Alger-Abuja) et (Alger-Ndjamena). Elle sera assurée deux fois par semaine, le mardi et vendredi, au profit des clients d'Air Algérie via Douala. D'ailleurs, l'ouverture de cette nouvelle ligne s'inscrit également, dans la concrétisation de la stratégie nationale de développement du transport aérien et traduit l'engagement du Groupe Air Algérie à accompagner les orientations nationales visant à renforcer la présence de l'Algérie sur le continent africain, à travers l'élargissement de son réseau, la facilitation de la mobilité des personnes ainsi que le soutien aux échanges économiques,

commerciaux et aux investissements entre l'Algérie et les pays africains frères, comme l'a souligné Air Algérie dans un communiqué remis à la presse.

Cette nouvelle destination, ajoute la compagnie, s'inscrit également dans les efforts visant à renforcer les liens entre les pays africains et à accompagner la dynamique croissante de coopération et de partenariat à l'échelle du continent, contribuant ainsi à consolider la position de l'Algérie en tant que hub régional du transport aérien et passerelle entre les différentes destinations africaines.

Enfin, le Groupe Air Algérie "réaffirme sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de ses programmes de développement, à élargir son réseau de liaisons et à améliorer la qualité de ses services, afin d'offrir davantage d'options de voyage à ses clients et de contribuer au renforcement des échanges et de l'intégration entre les peuples et les Etats du continent africain".

Saïd Ben

PRÉVU DU 22 AU 25 SEPTEMBRE PROCHAIN À VÉRONE EN ITALIE

L'Algérie présente au Salon international Marmomac



L'Algérie participera à la 60e édition du Salon international Marmomac de la filière marbre et pierres naturelles, prévu du 22 au 25 septembre prochain à Vérone (Italie).

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations invite, dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le domaine de la production et de la transformation du marbre et des pierres naturelles souhaitant prendre part à ce salon à s'inscrire via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/salon-marmomac>.

Le Salon international

Marmomac est l'événement mondial phare consacré à la chaîne de valeur du marbre et des pierres naturelles, depuis l'extraction à la transformation, en passant par les techniques de façonnage, jusqu'aux machines, équipements et outils liés au secteur, précise-t-on de même source. Ce rendez-vous international constitue aussi une plateforme de référence pour les professionnels, les investisseurs, les architectes et les designers, en tant que carrefour des affaires, du développement professionnel et de la culture du design, ce qui en fait un espace privilégié pour l'innovation, la formation et l'établissement de partenariats

stratégiques. Il offre aussi l'opportunité d'explorer de nouvelles perspectives à travers des rencontres avec des clients et des partenaires issus des quatre coins du monde, de nouer des contacts avec une élite de spécialistes de l'industrie de la pierre et de présenter des matériaux, des techniques et des projets dans un cadre professionnel spécialisé, ajoute le communiqué. Cet événement permettra, par ailleurs, de tenir des rencontres avec des acheteurs internationaux via des programmes ciblés et de participer aux différentes manifestations, expositions et conférences prévues dans ce cadre.

R.N.

PÉTROLE

Les prix en recul de plus de 5 %

Les prix du pétrole ont reculé de plus de 5 % à la clôture des échanges hier, atteignant leur niveau le plus bas depuis plus de trois mois.

Les contrats à terme sur le Brent ont perdu 4,21 dollars, soit 5,1 %, pour s'établir à 78,96 dollars le baril à la clôture. De son côté, le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a cédé 4,70 dollars, soit 5,8 %, terminant la séance à 76,05 dollars le baril. Les contrats sur le Brent ont ainsi enregistré leur plus faible clôture depuis le 2 mars dernier, tandis que le pétrole brut américain a atteint son plus bas niveau de clôture depuis le 4 mars.

LES STOCKS PÉTROLIERS DE L'OCDE TOMBENT À LEUR PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 1990

Les stocks de pétrole des pays de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont atteint leur plus bas niveau depuis 1990, a indiqué ce mercredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui évoque les conséquences persistantes de la guerre au Moyen-Orient sur les approvisionnements mondiaux. Dans son rapport mensuel, l'AIE indique que les réserves pétrolières des pays de l'OCDE ont diminué de 163 millions de barils depuis le début du conflit. « Malgré la baisse significative de la demande de pétrole, les réserves continuent de s'éroder à un rythme record », souligne l'agence.

Cette diminution intervient après plusieurs mois de perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures.

Parallèlement, l'AIE a de nouveau abaissé ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour 2026, estimant que les répercussions du conflit sur l'économie mondiale et la consommation d'énergie sont plus importantes qu'anticipé.

L'agence prévoit désormais une baisse de la demande mondiale de 1,1 million de barils par jour en 2026, soit un recul près de trois fois supérieur à celui envisagé dans ses projections du mois précédent.



Selon l'AIE, l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur le marché pétrolier demeure « considérable », malgré les perspectives de normalisation progressive des échanges maritimes dans la région. Ces nouvelles estimations interviennent

alors que les marchés surveillent l'évolution de la situation autour du détroit d'Ormuz, par lequel transite une part significative du pétrole consommé dans le monde.

R.N.

HYDROCARBURES

L'APPO prépare une plateforme africaine pour favoriser le contenu local dans les appels d'offres

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) s'apprête à lancer prochainement une nouvelle plateforme interactive visant à favoriser le contenu local dans les appels d'offres du secteur énergétique, a annoncé le secrétaire général de l'organisation, l'Algérien Farid Ghezali, appelant à un renforcement de la coopération continentale dans les projets d'hydrocarbures.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Ghezali, a précisé que cet outil numérique permettra de recenser les entreprises africaines et de publier des appels d'offres ouverts en priorité aux sociétés du continent.

Selon le premier responsable de l'APPO, l'Afrique dispose de compagnies nationales publiques et privées hautement qualifiées, capables de réaliser de grands projets industriels selon les standards internationaux.

Ce projet de centralisation, en phase finale de développement, ambitionne de donner naissance, d'ici fin 2026 ou début 2027, à un véritable bulletin africain des appels d'offres, sur le modèle du Bulletin des appels d'offres du secteur de l'énergie et des mines (BAOSEM) en Algérie, a-t-il expliqué.

La feuille de route de l'APPO pour l'année en cours (2026) met également l'accent sur le partage d'expériences, a ajouté M. Ghezali assurant que l'expertise de pays tels que l'Algérie, l'Angola ou le Nigeria en matière de développement du contenu local dans le secteur de l'énergie devait servir de levier pour les autres Etats membres.

Technique et académique, ainsi que la création d'un réseau de Centres de formation permettant à chaque pays d'identifier les cursus disponibles sur le continent pour former ses futurs cadres et techniciens. Par ailleurs, la restructuration de l'organisation constitue un autre chantier majeur, selon M. Ghezali, élu à l'unanimité à la tête de l'association en décembre 2025.

A ce sujet, il a indiqué que cette restructuration vise à adapter l'institution aux évolutions du secteur énergétique mondial, en intégrant d'autres sources telles que l'électricité, le solaire et l'hydrogène.

L'EXPERTISE ALGÉRIENNE FORTEMENT SOLlicitÉE EN AFRIQUE

Tout en rappelant que 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité, le secrétaire général a insisté sur la nécessité de valoriser localement le potentiel du continent.

"L'Afrique regorge de ressources onshore et offshore majeures qui attirent les grandes puissances en quête de stabilité et de fiabilité. Nous devons impérativement capitaliser sur cet atout pour attirer les investissements, mais selon nos propres conditions", a-t-il déclaré.

Un autre chantier important de l'APPO concerne l'harmonisation des codes pétroliers africains et l'optimisation des capacités de raffinage sur le continent, a souligné M. Ghezali, rappelant que l'Afrique exporte actuellement environ 70% de ses 7 à 8 millions de barils de brut produits par jour, en raison du manque d'infrastructures de transformation et de raffinage. Pour remédier à cette situation,

l'APPO a élaboré un modèle de raffinage mutualisé reposant sur cinq hubs régionaux (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et Australe), prévoyant la mise en place d'un écosystème intégré incluant oléoducs de distribution et complexes pétrochimiques. "L'objectif est de transformer la matière première sur place afin de soutenir le tissu industriel africain", a-t-il relevé, ajoutant que cette approche suscite un vif intérêt auprès de plusieurs pays

souhaitant rejoindre l'organisation, tels que la Mauritanie, le Mozambique ou la Guinée. Dans cette dynamique d'intégration, l'expertise algérienne est fortement sollicitée par plusieurs pays africains, a-t-il indiqué, soulignant qu'elle bénéficie d'une reconnaissance dans plusieurs domaines tels que le gaz, la recherche, la distribution ou les réseaux électriques. A l'initiative de l'Algérie, l'APPO a également lancé un

projet de création d'une autorité africaine de régulation destinée à standardiser les normes techniques du marché continental. "Notre rôle fondamental est de connecter les Etats membres afin de les faire avancer ensemble", a-t-il rappelé, estimant que la coopération constitue la colonne vertébrale de l'organisation, à travers les échanges d'expertise, les bonnes pratiques et la mise en relation des pays membres.

R.N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets de décrets sur les produits pharmaceutiques et les infrastructures de base

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs sur la prescription des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine, la déclaration d'utilité publique de la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset, dans les tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanghasset, ainsi qu'au suivi de projets dans le domaine de l'hydraulique, indique un communiqué des Service du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur SIFI GHRIEB, a présidé, ce mercredi 17 juin 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de prescription et de dispensation des produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine. Ce projet de texte a pour objectif de déterminer le cadre d'exercice des professionnels de santé au sein des structures et établissements publics et privés, afin de garantir une utilisation rationnelle, sécurisée et conforme aux exigences de santé publique nationale.

Il s'agit d'un instrument stratégique pour la consolidation du système national du médicament et la modernisation de la pratique médicale en Algérie, qui répond à la nécessité d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions du système de santé, mar-

qué par la modernisation des pratiques thérapeutiques, la diversification des produits disponibles et l'émergence de risques accrus liés au mésusage, à la contrefaçon et au détournement de substances sensibles.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset, dans les tronçons El-Meniaâ-In Salah et In Salah-Tamanghasset.

Les deux tronçons, El-Meniaâ-In Salah sur un linéaire de 410 km et In Salah-Tamanghasset sur 676 km, s'inscrivent dans le cadre du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanghasset sur plus de 2.400 km, ce qui va contribuer grandement à soutenir le développement du transport ferroviaire dans les hauts plateaux et le sud du pays et, par conséquence, l'amélioration des conditions de vie et la promotion de la croissance économique inclusive dans la région.

Enfin, et dans le cadre du suivi de la situation de l'approvisionnement en eau potable, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des projets relatifs aux travaux de réalisation et de raccordement en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'Alger-Ouest à Fouka et des travaux d'approvisionnement en eau potable de la localité de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezam, à partir du champ d'eau Tanezrouft".

R. N.

A TIMIMOUN ET À TINDOUF

Journées d'information sur les activités de la direction centrale des carburants

Des Journées d'information sur les missions de la direction centrale des carburants, de l'Armée nationale populaire (ANP), ont été ouvertes à la Bibliothèque centrale de lecture publique de Timimoun et au complexe sportif Abdelhamid-Kermali de la ville de Tindouf.

En effet, ouverte au nom du commandant de la 3^{ème} Région Militaire (3RM-Béchar), par le commandant du secteur militaire de Timimoun, colonel Mustapha Sedaoui, en présence des autorités locales, de représentants de la société civile et d'un nombreux public, cette manifestation, qui s'étalera au 18 juin, s'inscrit au titre des activités communicationnelles de la direction centrale des carburants visant le raffermissement de la relation Armée-Nation.

Intervenant en application des instructions et orientations du haut commandement de l'ANP, elle permet également au public de s'enquérir de près des missions



assumées par cette structure militaire, de faire connaître ses moyens humains et matériels, notamment la base logistique et de ravitaillement aux normes modernes, encadrée par des cadres qualifiés.

Le rôle de cette arme dans l'appui et le soutien des capacités de l'ANP, la présentation de ses matériels et équipements et l'explication des modalités et conditions d'enrôlement à l'institution militaire, ont été également explicités lors de cette manifestation.

Le programme de ces journées comprend l'exposition d'ateliers sur les moyens et équipements, en sus de l'organisation de parades et exhibitions d'équipes militaires d'arts martiaux, ainsi que l'exécution par les unités d'intervention d'un exercice simulé l'extinction d'un incendie au niveau de la place publique de Timimoun.

Approchés par l'APS lors de ces journées, des citoyens ont apprécié cette manifestation, qualifiée de canal de communication entre le citoyen et l'institution

militaire, leur ayant permis de prendre connaissance du développement atteint par l'ANP et de ses moyens modernes.

D'autre part, le complexe sportif Abdelhamid-Kermali de la ville de Tindouf a également abrité deux journées d'études similaires sur le même sujet.

La cérémonie d'ouverture, présidée par le commandant du secteur opérationnel Sud de Tindouf, le général-major Kamel Meradji, s'est déroulée en présence de cadres de l'Armée nationale populaire, des autorités locales ainsi que de représentants de la société civile.

Dans son allocution, le général-major Meradji a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication de l'Armée nationale populaire, visant à renforcer la proximité entre l'institution militaire et les citoyens, ainsi qu'à faire connaître ses différentes structures et missions, notamment le rôle stratégique assuré par la Direction centrale des carburants dans le

soutien logistique des unités militaires à travers le territoire national.

Il a également souligné que ces journées constituent un espace d'échange et de sensibilisation, permettant au public, en particulier aux jeunes, de découvrir les diverses spécialités de l'Armée nationale populaire, ainsi que les missions confiées à ses structures et services. L'événement offre aussi l'occasion de s'informer sur les équipements et matériels utilisés dans l'exécution des missions opérationnelles.

Cette manifestation, qui s'étale sur trois jours, comprend une exposition regroupant plusieurs ateliers spécialisés. Les personnels et cadres du service des carburants y présentent des explications techniques sur les différents types de carburants et de lubrifiants utilisés, les moyens de stockage et de distribution sur le terrain, ainsi que les équipements employés dans ce domaine.

BARRAGE DE TAKSEBT, À TIZI OUZOU

Intervention spectaculaire des pompiers à 62 mètres de profondeur !

Les plongeurs de la Protection civile ont mené une opération spectaculaire, pour le repêchage d'un corps d'une victime noyée au niveau du barrage de Taksebt à Tizi Ouzou. Les pompiers-plongeurs ont mené des plongées dans des zones de profondeur de 62 mètres avec succès, dans des conditions extrêmes. La direction générale de la Protection civile (DGPC) est revenue en vidéo sur « une opération complexe et délicate » au niveau du barrage de Taksebt, en raison de l'absence de vue et présence de boue et sédiments ainsi que des courants, ce qui a compliqué l'intervention. Alertée par la disparition d'une personne qui serait noyée au niveau du barrage le 12 juin dernier, la DGPC a mobilisé de grands moyens humains et matériels à savoir 4 plongeurs de la DPC de Tizi Ouzou et 18 autres des DPC d'Alger, Boumerdes, Tipasa, Guelma, Annaba ainsi que de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El-Beïda. De plus, 3 embarcations semi-rigides et une ambulance ont été engagées outre un engin de secours, en coordination avec des techniciens du laboratoire d'études maritimes. L'opération supervisée par le sous-directeur des interventions à la DGPC, le lieutenant colonel Karim Habi, a duré plusieurs jours et s'est soldée par le repêchage d'un corps sans vie du barrage de Taksebt à une profondeur d'environ 62 mètres. Dans le cadre de l'amélioration des secours en cas de catastrophes naturelles, l'institution que gère le colonel Boualem Boughelaf a opté pour la formation spécialisée et les exercices de simulation de plongées dans des milieux à profondeur de 60 mètres. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du secours aquatique, des équipes cynophiles de l'UNII de la PC de Dar El-Beïda sont formées sur des interventions en milieu marin. La formation des "chiens plongeurs" est également une première dans l'histoire de la protection civile. Les équipes cynophiles ont démontré leur efficacité dans la recherche des victimes des grandes catastrophes en Algérie et à l'étranger. « Ces exercices visent le renforcement des capacités des chiens dressés afin de les qualifier à s'adapter avec l'environnement marin et différents reliefs difficiles pour réussir les opérations de recherches et des secours », précise la DGPC.

ALGER :

L'exécution d'Ahmed Zabana, un crime contre l'humanité et la loi

L'avocate Fatima Zohra Benbraham a souligné, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 70^e anniversaire de la mort en martyr du héros Ahmed Zabana, que l'exécution de ce dernier par guillotine le 19 juin 1956 constituait un crime contre l'humanité et la loi, perpétré à l'encontre de l'un des symboles de la résistance et de la loyauté à la patrie. Lors de cette conférence, organisée par l'Association "Machaâl Echahid", dans le cadre du forum de la mémoire du quotidien "El Moudjahid" à l'occasion de la Journée nationale des condamnés à mort, et placée sous le slogan "L'exécution: entre guillotine et balles", l'avocate Fatima Zohra Benbraham est revenue sur les circonstances de l'exécution du martyr Ahmed Zabana, en qualifiant cet acte de "crime contre l'humanité et la loi", rappelant, à l'occasion, l'exécution du martyr Abdelkader Ferradj, le même jour que Ahmed Zabana. Mme Benbraham a évoqué le refus du chahid Ahmed Zabana de demander la grâce au président français. "Je suis un révolutionnaire et je ne

demandrai jamais la grâce jusqu'à mon dernier souffle, car je suis dans la bonne voie", avait-il confié à son avocat. Abordant le rôle des avocats durant la Guerre de libération nationale, l'intervenante s'est arrêtée sur les pressions exercées par les autorités coloniales françaises contre de nombreux défenseurs des militants algériens, relevant que certains d'entre eux ont été emprisonnés ou sanctionnés après que l'occupant français les eut considérés comme des "moudjahidine en robe noire".

Par ailleurs, Mme Benbraham a mis en avant les différentes significations que revêt la date du 19 juin dans la Mémoire nationale, une date liée à l'entrée des forces coloniales françaises en Algérie en 1830, s'y ajoutant l'exécution des deux chahid Zabana et Ferradj à la même date en 1956.

Elle a qualifié cela comme un "message politique adressé au peuple algérien, signifiant l'insistance des autorités coloniales à vouloir anéantir sa révolution, en s'appuyant sur un arsenal de lois injustes et de mesures exceptionnelles pour combattre la glorieuse

Révolution, dont l'extension de l'application des condamnations à mort".

De son côté, le moudjahid Mohamed Tahar Abdesselam a évoqué ses souvenirs avec le chahid Ahmed Zabana en prison, rappelant que ce chahid symbole affichait un moral d'acier malgré le prononcé de sa condamnation à mort, souriant aux prisonniers et

répétant constamment l'expression "Vive l'Algérie".

A son tour, le moudjahid et ancien condamné à mort, Abdeddaïm Abdeddaïm, a appelé les jeunes à s'inspirer des hauts faits des moudjahidine et des chouhada afin de "préserver les legs et les acquis de l'indépendance et renforcer l'unité nationale".

BARRAGE DE FERGOUG À MASCARA

Une commission technique du ministère de l'Hydraulique examine la situation

Une commission technique relevant du ministère de l'Hydraulique a entamé une mission d'inspection dans la wilaya de Mascara afin d'évaluer la situation du barrage de Fergoug, situé dans la commune de Mohammadia, selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Cette visite, entamée dans la soirée du lundi 15 juin, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Hydraulique et vise à dresser un état des lieux précis de cet ouvrage qui enregistre une baisse notable de son niveau de stockage en raison de l'envasement. L'objectif est d'examiner les différentes contraintes techniques et d'identifier des solutions susceptibles d'améliorer son rendement et d'optimiser son exploitation.

Lors d'une réunion tenue avec la commission ministérielle, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a insisté sur l'importance de cette mission de terrain, qu'il a qualifiée d'étape clé pour établir un diagnostic technique précis. Il a également souligné la nécessité d'une approche concertée entre les différents intervenants, afin d'assurer une prise en charge rapide et efficace des insuffisances relevées, de renforcer la sécurité hydrique et de soutenir l'activité agricole dans la wilaya.

Pour rappel, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza avait annoncé lors d'une récente visite de travail dans la wilaya l'envoi de cette commission technique chargée d'examiner la situation du barrage de Fergoug.

SAID AYACHI :

« La question du Sahara occidental occupe une place importante au sein des instances internationales »

La visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, en Algérie a remis au premier plan le dossier sahraoui, à quelques mois de l'examen de cette question par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le responsable onusien poursuit une série de consultations avec les différentes parties concernées dans la perspective de la préparation de son prochain rapport destiné au Conseil de sécurité.

À l'approche des prochaines échéances onusiennes, la question du Sahara occidental continue ainsi d'occuper une place importante au sein des instances internationales. Entre les efforts de médiation conduits par l'ONU, les revendications du Front Polisario et les positions défendues par les différentes parties concernées, le dossier demeure « l'un des principaux enjeux de décolonisation encore inscrits à l'ordre du jour des Nations unies », a fait savoir le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi, qui estime que cette tournée s'inscrit dans le cadre du suivi régulier du dossier par les Nations unies. « La présence de M. de Mistura nous rassure quelque part par le fait que l'ONU reste saisie du dossier », a-t-il déclaré, soulignant que « l'organisation internationale demeure le cadre légitime pour le traitement de cette question ».

Intervenant hier, dans l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Saïd Ayachi, explique que « la position de l'Algérie demeure constante et repose sur le respect du droit international et des résolutions onusiennes

relatives à la décolonisation ».

« L'Algérie ne demande que l'application des résolutions de l'ONU », a-t-il affirmé, rappelant que « le Sahara occidental figure depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui est consacré par les textes internationaux. »

CAP SUR LE PLAN DE RÉGLEMENT CONCLU EN 1991 ENTRE LE FRONT POLISARIO ET LE MAROC SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

M. Ayachi a également insisté sur « l'importance du plan de règlement conclu en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc sous l'égide de l'ONU, lequel prévoyait l'organisation d'un référendum d'autodétermination ». Dans ce cadre, il a rappelé le rôle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), créée précisément pour accompagner ce processus.

Évoquant les débats ayant précédé l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de sécurité, il a estimé que plusieurs membres influents de l'instance avaient réaffirmé leur attachement au principe de l'autodétermination. « Après beaucoup de discussions, on est arrivé à la résolution 2797 qui reconnaît au peuple sahraoui l'autodétermination », a-t-il soutenu.

Le responsable a par ailleurs évoqué les travaux de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies ainsi que ceux du Comité spécial de la décolonisation, connu sous le nom de Comité des 24. Selon lui, « ces instances continuent de considérer le



Sahara occidental comme une question de décolonisation et réaffirment régulièrement le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir politique. »

« IL FAUT QUE LE PEUPLE SAHRAOUI SE PRONONCE »

Abordant les propositions relatives à une solution d'autonomie, M. Ayachi a estimé qu'aucune option ne saurait être imposée sans consultation préalable des Sahraouis. « Il faut que le peuple sahraoui se prononce, on ne peut pas lui imposer quelque chose », a-t-il déclaré, ajoutant que « toute formule de règlement devrait être soumise à l'approbation directe des populations concernées à travers un mécanisme de consultation conforme aux principes internationaux. »

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui a également rejeté l'idée d'un référendum élargi à l'ensemble du territoire marocain. Selon lui, « le

droit international est explicite quant au fait que seul le peuple concerné par le processus de décolonisation doit être consulté ». « Ce sont les peuples concernés par la colonisation qui sont à consulter et pas un autre peuple », a-t-il affirmé.

« LA QUESTION DES RESSOURCES NATURELLES CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR DU CONFLIT »

Sur le plan économique, M. Ayachi a estimé que « la question des ressources naturelles constitue un enjeu majeur du conflit », rappelant les différends ayant opposé le Maroc et certaines institutions européennes concernant l'exploitation et la commercialisation de produits issus du Sahara occidental. Selon lui, « plusieurs décisions de justice internationales et européennes ont souligné la nécessité de distinguer le territoire sahraoui du territoire marocain dans les accords commerciaux ».

GENÈVE

Rencontre sur le Sahara occidental et le droit à

l'autodétermination

Le groupe de Genève pour le soutien au Sahara Occidental a organisé, à Genève, une rencontre sous le thème « Sahara Occidental et droit à l'autodétermination: défis de la légalité internationale ». La rencontre a vu une large participation de délégations diplomatiques de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique Latine, qui soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en présence également de militants des droits humains, d'experts et de représentants d'organisations de la société civile. La rencontre a été marquée aussi par la participation du conseiller à la Présidence de la République sahraouie, chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Oubbi Bouchraya Bachir, du représentant adjoint de la République sahraouie auprès de l'Éthiopie et de l'Union africaine (UA), Malainin Lakhal, en sus d'un professeur en droit international et d'une chercheuse dans les relations internationales. Les intervenants ont souligné que la question sahraouie relève du processus de décolonisation, conformément au droit international et qu'elle demeure inscrite à l'ordre du jour de la 4e Commission de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies. Ils ont également mis l'accent sur la légitimité des revendications du peuple sahraoui et sur son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes de l'AG et du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'UNION NATIONALE DU PATRONAT MAURITANIEN ET LE CONSEIL COMMERCIAL AMÉRICANO-MAURITANIEN

Signature d'un protocole d'accord à Nouakchott

L'Union Nationale du Patronat Mauritanien et le Conseil Commercial Américano-Mauritanien ont signé, lundi à Nouakchott, un protocole d'accord visant à établir un cadre institutionnel pour renforcer la coopération mutuelle entre les deux parties et développer des mécanismes de coordination pour soutenir les initiatives économiques, commerciales et d'investissement d'intérêt commun. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, M. Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, et M. Matthew Ryan, conseiller économique à l'ambassade des États-Unis d'Amérique

à Nouakchott, en présence de plusieurs membres du Conseil et de représentants du secteur privé.

L'accord a été signé au nom de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien par son secrétaire général par intérim, M. Cheikh Ould Bouasriya, et au nom du Conseil Commercial Américano-Mauritanien par son président, M. Sid'Ahmed Ould Ebeidna.

Ce protocole établit un cadre de travail permanent entre les deux parties, visant à renforcer la coordination, à échanger des informations et des expériences, et à développer des programmes conjoints qui servent les objectifs des deux institutions et soutiennent les efforts du secteur privé dans l'explora-

tion d'opportunités d'investissement et commerciales prometteuses.

L'accord vise, également, à renforcer la communication directe entre les membres des deux entités, à encourager l'organisation d'événements économiques conjoints et à coordonner les efforts visant à améliorer l'environnement des affaires.

Le protocole couvre un ensemble de domaines de coopération prioritaires, dont les plus importants sont:

-L'organisation de rencontres et de forums économiques conjoints.

-L'encouragement de l'échange d'informations, d'expériences et des meilleures pratiques.

-Le soutien à la communication entre

les hommes d'affaires et les investisseurs des deux côtés.

-L'organisation de missions commerciales, de réunions d'information et de visites mutuelles.

-La préparation d'études et de rapports économiques d'intérêt commun.

-La contribution active au développement de l'environnement des affaires et au renforcement des opportunités de partenariat et d'investissement.

Il prévoit, également, la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives pratiques pour élargir le champ d'action des opportunités économiques disponibles, au service des intérêts du secteur privé et en soutien à ses efforts pour atteindre le développement et la croissance.

CARBURANTS ET PRODUITS SUBVENTIONNÉS :

La Libye serre l'étau à Ras Jedir

Le ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'unité nationale libyen a annoncé que, dans le cadre des efforts sécuritaires continus menés par le bureau de Ras Jedir, relevant de la Direction générale du soutien central, les patrouilles de sécurité poursuivent leurs missions sur le terrain afin de renforcer le contrôle et de lutter

contre les opérations de contrebande au niveau du poste frontalier de Ras Jedir. Ces unités effectuent, 24 heures sur 24, des opérations d'inspection minutieuses et complètes de l'ensemble des véhicules et camions traversant ce point de passage. Ces efforts ont permis de déjouer plusieurs tentatives de contrebande de produits subventionnés et de

carburants, dissimulés dans des réservoirs modifiés et spécialement aménagés à cet effet. Les services de sécurité ont également saisi des produits interdits que des réseaux de contrebande tentaient de faire passer par des moyens détournés. Le poste frontalier de Ras Jedir est considéré comme l'un des principaux points de passage terrestres

en Libye. Il connaît un important mouvement commercial et humain, ce qui en fait l'un des points stratégiques sur lesquels les services de sécurité libyens concentrent leurs efforts dans la lutte contre la contrebande de carburants, de produits subventionnés et de marchandises prohibées.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phylogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligna d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle paracheèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques climatiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tinatiales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « L'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédologiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irrégulières



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie pharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

➤ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédologique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

➤ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,

Docteur et Expert Agronome

Khiam61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vievré>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



L'EXPRESSION

6E FESTIVAL EUROPÉEN DE LA MUSIQUE EN ALGÉRIE

L'Espagne et l'Italie font sensation

De la rumba catalane à la musique du monde, le public ne s'est pas fait prier pour se lever et se mettre à danser gaiement...



Après le succès phénoménal du groupe Harf qui a fait vibrer la salle du TNA dimanche dernier, accompagné qu'il a été par la chanteuse Aïda Oulmou en guest, le festival européen de la musique dans sa 26e édition s'est poursuivi lundi dernier avec deux groupes différents de deux États membres de l'Union européenne. La première partie a été assurée par le groupe espagnol qui capitalise une trentaine d'années d'expérience scénique. D'ailleurs, il s'est produit récemment devant le pape, preuve s'il est, de leur grande bravoure et célébrité auprès d'un large public. C'est Son Excellence l'ambassadeur d'Espagne Ramiro Fernandez Bachiller qui introduira le groupe auprès du public algérien faisant montre de la grande popularité de Sabor de Gracia. Ce dernier est effectivement un groupe de référence de la rumba catalane, une musique éclectique et un genre musical à part entière, né d'influences multiples telles que le jazz, la samba, le rock, la salsa, le reggae et la cum-

bia. La rumba catalane, à la fois gitane et flamenca, incarne un métissage culturel unique et une énergie festive profondément ancrée dans la tradition populaire de Barcelone et de toute l'Espagne, connue à travers le monde. Tout au long de sa carrière, Sabor de Gracia a collaboré avec des artistes de renom tels que les Gipsy Kings dont l'influence est perceptible mais aussi, Jarabe de Palo, Los del Río, Ojos de Brujo, et bien d'autres. Sicus Carbonell, un des membres emblématiques du groupe, gitan du quartier de Gràcia, a débuté sa carrière musicale très jeune aux côtés de grands noms de la musique. Il est également le principal artisan de la candidature de

la rumba catalane au patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Unesco. On nous avait promis de danser et la promesse a été tenue! Le public n'a pas hésité de se lever pour danser latino, bien que l'endroit se soit avéré exigu pour bien exécuter ses pas de danse. Le groupe a en tout cas réussi le tour de force d'entraîner le public dans son rythme endiablé dès la première chanson, invitant ce dernier à la fête dans une ambiance chaleureuse qui nous faisait rappeler les atmosphères latines de La Havane. Le groupe Sabor de Gracia s'est distingué par sa maîtrise scénique enchantée incitant le public à bouger allègrement poussé par son énergie communicative. En seconde partie de la soirée, le public a eu droit aux sons envoûtants du

groupe italien Jemm Music project qui évolue dans la world music. Le groupe proposera une expérience sonore unique qui mêle traditions musicales du monde et création contemporaine. À travers l'utilisation d'instruments provenant de différentes cultures extraeuropéennes - comme le balafon africain, le steel drum caribéen ou le taishokoto asiatique - le projet crée une musique vivante, inclusive et universelle. La fusion de ces sonorités avec les instruments des autres membres du groupe donne naissance à un langage musical moderne, chaleureux et immédiatement accessible à tous les publics. Originaire du Tyrol du Sud et profondément enraciné dans la culture latine, le groupe développe l'idée d'un véritable «village global musical», où la musique devient un outil de dialogue interculturel, de paix et de partage entre les générations et les cultures.

Le chanteur leader du groupe vraisemblablement n'a cessé d'ailleurs d'interagir avec l'assistance en expliquant sa musique inspirée de l'air de la montagne. Une musique un peu atmosphérique teintée de psychédéisme et d'aura spirituelle.

L'afro beat présent se mélangeait gaiement avec les sons de l'Asie ce qui aboutira d'ailleurs à un titre «Afrodiasique».

Le clou de la soirée seront ces morceaux plus punchy qui ont poussé là encore le public à se lever et à danser dans la joie et la bonne humeur!

LE PROVENÇAL (ANNABA)

CLASSEMENT US NEWS :

9 universités algériennes percent le top mondial

L'enseignement supérieur algérien confirme sa dynamique internationale. Selon le dernier palmarès US News Best Global Universities, neuf universités du pays se hissent parmi les 2250 meilleures institutions de la planète. En pole position nationale, l'Université de Sidi Bel Abbès signe une performance remarquable en intégrant le Top 1000 mondial. Ainsi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a dévoilé, hier sur sa page facebook, la liste des établissements algériens retenus dans l'édition du prestigieux classement américain US News. C'est une annonce qui vient récompenser la stratégie de modernisation du secteur, de l'avis de nombreux observateurs. En se classant à la 849e place mondiale, l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès confirme effectivement son leadership. Elle franchit la barre symbolique du Top 1000. Ce succès repose principalement sur la qualité de ses publications scientifiques et son impact dans les domaines de l'ingénierie et des sciences des matériaux, des secteurs où elle rivalise avec de grands pôles internationaux. Aussi, ce tir groupé de neuf universités témoigne d'un bond qualitatif par rapport aux années précédentes. Cette visibilité accrue s'explique par plusieurs facteurs clés, selon le ministre. Rappelons que lors des éditions précédentes de ce même baromètre, l'Algérie ne plaçait que 4, puis 6 institutions. Passer à 9 universités démontre, faut-il le souligner, une harmonisation des standards de recherche à l'échelle nationale. En outre, cette performance fait écho aux bons résultats déjà observés dans d'autres classements de référence, tels que le Times Higher Education (THE) ou le Scimago Institutions Rankings. Des pôles comme Sétif 1, Tlemcen, l'USTHB (Alger) ou encore Béjaïa s'imposent désormais comme des valeurs sûres de la recherche maghrébine et africaine. A préciser que la stratégie de la tutelle axée sur l'archivage numérique (dépôts institutionnels), l'incitation aux publications dans des revues à fort impact (indexées Scopus/Web of Science) et l'ouverture internationale des laboratoires commence à porter ses fruits. Ce qu'il faut notamment retenir de ce nouveau positionnement est qu'il offre aux diplômés algériens une meilleure reconnaissance internationale et renforce l'attractivité des universités nationales pour de futurs partenariats de recherche globaux.

LE JOUR D'ALGÉRIE

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES JEUNES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES :

Jeunesse et renouvellement politique au cœur de la campagne

À un peu plus de deux semaines des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, la campagne électorale gagne en intensité à travers l'ensemble du territoire national. Partis politiques et listes indépendantes multiplient les rencontres de proximité, les déplacements sur le terrain et les échanges avec les citoyens, dans l'objectif de présenter leurs programmes et de mobiliser les électeurs autour des enjeux de ce scrutin. La première phase de la campagne est marquée par une présence soutenue des candidats dans les communes, les quartiers et les espaces publics. Les activités organisées privilégient le contact direct avec les citoyens, permettant aux prétendants à la députation de faire connaître leurs propositions tout en recueillant les préoccupations exprimées par les habitants. Cette démarche de proximité apparaît comme l'un des principaux traits de la campagne actuelle, les candidats cherchant à instaurer un dialogue direct avec l'électorat et à renforcer les liens de confiance avec les différentes catégories de la société. Dans ce contexte, la participation des jeunes constitue l'un des thèmes majeurs mis en avant aussi bien par les institutions chargées de l'organisation du scrutin que par plusieurs formations politiques. L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a ainsi rappelé les mécanismes destinés à soutenir les jeunes candidats indépendants engagés dans la course électorale.

L'Autorité a invité les trésoriers de campagne des listes indépendantes comprenant des candidats âgés de moins de 40 ans au jour du scrutin à déposer les dossiers nécessaires

auprès de ses coordinations de wilaya afin de bénéficier de la prise en charge, par l'État, d'une partie des dépenses de campagne. Cette contribution financière, plafonnée à 300 000 dinars, vise à encourager l'engagement politique des jeunes et à leur offrir des conditions plus favorables pour faire entendre leurs propositions auprès des électeurs. Le dossier requis comprend notamment une demande d'aide signée par le candidat concerné, une copie de sa pièce d'identité, un programme détaillé des activités et déplacements prévus durant la campagne, les factures pro-forma des dépenses envisagées ainsi que le relevé d'identité bancaire du compte unique ouvert au nom de la liste indépendante. À travers cette mesure, les pouvoirs publics entendent favoriser une participation plus large des jeunes aux échéances électorales et contribuer au renouvellement de la représentation nationale. Cette volonté de promouvoir une nouvelle génération d'acteurs politiques a également été mise en avant lors des activités de campagne organisées par plusieurs partis. À Blida, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a souligné l'importance de former une classe politique composée de jeunes cadres capables d'assumer les responsabilités publiques et de participer à l'édification des institutions de l'État. Lors d'une rencontre de proximité organisée dans la commune de Bougara, il a indiqué que son parti avait accordé une place importante aux compétences et aux jeunes profils dans la composition de ses listes de candidats pour les législatives du 2 juillet. Selon lui, le renouvellement des élites poli-

tiques constitue un enjeu essentiel pour accompagner les mutations que connaît le pays et répondre aux attentes de la société. Le responsable du FLN a également insisté sur la nécessité de préserver l'unité nationale et de renforcer la cohésion sociale. Il a appelé à éviter les discours de division et à privilégier les initiatives favorisant le rassemblement des citoyens autour des intérêts supérieurs de la Nation. Évoquant le parcours historique de sa formation politique, il a rappelé les acquis sociaux dont bénéficient les citoyens, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les rencontres de terrain organisées dans plusieurs wilayas témoignent, par ailleurs, d'une volonté commune des candidats de se rapprocher davantage des électeurs. Présentation des programmes, débats de proximité, visites dans les quartiers et échanges avec les habitants, figurent parmi les principales activités menées depuis le lancement de la campagne. Ces actions permettent aux candidats de mieux cerner les préoccupations locales et d'adapter leurs discours aux attentes exprimées sur le terrain. À mesure que l'échéance électorale approche, les formations politiques et les listes indépendantes intensifient leurs efforts de mobilisation.

Au-delà de la compétition électorale, la campagne met en lumière plusieurs enjeux majeurs, parmi lesquels le renforcement de la participation citoyenne, l'implication accrue des jeunes dans la vie publique et le renouvellement de la représentation parlementaire. Autant de défis qui devraient continuer à structurer les discours et les activités des candidats jusqu'au jour du scrutin.

COLONISATION, BLOCUS ET RÉPRESSION SYSTÉMATIQUE

Les violations de l'occupation israélienne en continu

L'occupation sioniste poursuit une politique de colonisation et d'expansion aux dépens des terres palestiniennes.

Loin de s'atténuer, ces violations se sont intensifiées ces dernières années sous le gouvernement sioniste de Benyamin Nétanyahou, dans un contexte d'impunité internationale qui encourage l'occupation à multiplier les mesures répressives contre les Palestiniens. De la démolition des maisons à Hébron au blocus inhumain de Gaza, en passant par la torture des prisonniers, le tableau est celui d'un système d'apartheid dénoncé par plusieurs organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International et Human Rights Watch.

UNE EXPANSION TERRITORIALE SANS FREIN

La colonisation est l'outil central de l'occupation pour modifier les faits sur le terrain et empêcher la création d'un État palestinien viable et contigu. Malgré l'illégalité reconnue des colonies par le droit international, notamment l'article 49 de la IVe Convention de Genève qui interdit à la puissance occupante de transférer sa population civile dans le territoire qu'elle occupe, Israël a approuvé l'an dernier 19 nouvelles colonies en Cisjordanie. Un exemple récent et frappant se déroule à l'ouest d'Al-Khalil/Hébron. Hier, les forces d'occupation, accompagnées de colons, ont commencé des travaux de creusage et de terrassement sur le mont Tarusa, dans la région de Doura. Des camions ont transporté des caravanes, des réservoirs d'eau et du matériel lourd, signes clairs de préparation pour une nouvelle colonie. Le ministre des Finances du gouvernement d'occupation, Bezalel Smotrich, s'est même rendu sur place pour poser la première pierre de la colonie "Doron", en présence de plusieurs ministres et de dirigeants de colons. Lors de cette visite, Smotrich a annoncé de nouvelles mesures visant à faciliter la saisie des terres palestiniennes dans la province d'Hébron. L'OCI a immédiatement mis en garde contre ces plans qui visent aussi la vieille ville de Hébron et le sanctuaire d'Ibrahim/Al-Ibrahimi. Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique a rappelé qu'Israël n'a aucune souveraineté sur les territoires occupés depuis 1967 et a appelé la communauté internationale à protéger la vieille ville de Hébron, classée patrimoine mondial en péril par l'UNESCO.

Parallèlement, la politique de démolition de maisons palestiniennes se poursuit. L'occupation détruit régulièrement des habitations dans plusieurs régions de Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Ces démolitions provoquent le déplacement forcé de familles entières, dont beaucoup d'enfants, et visent à faire pression sur les habitants pour qu'ils quittent leurs terres. C'est ce que les



Palestiniens appellent un "transfert silencieux".

LE BLOCUS DE GAZA : UN CHÂTIMENT COLLECTIF PERMANENT

Depuis 2007, l'occupation impose un blocus terrestre, maritime et aérien sur la bande de Gaza, enfermant plus de 2 millions de Palestiniens dans ce que l'ONU a qualifié de "prison à ciel ouvert". Ce siège constitue un châtement collectif interdit par le droit international humanitaire. L'occupation contrôle tous les points de passage et restreint sévèrement l'entrée des matériaux de construction, des médicaments et des équipements médicaux. Les conséquences sont dramatiques : effondrement du système de santé, pénurie d'eau potable, coupures d'électricité quotidiennes pouvant atteindre 16 à 20 heures, et taux de chômage dépassant 45%. L'une des formes les plus cruelles de ce blocus est l'interdiction faite à des milliers de patients de sortir pour se faire soigner à l'étranger. La fermeture des points de passage empêche des malades du cancer, des enfants et des blessés d'accéder aux soins vitaux. De nombreux décès auraient pu être évités si les malades avaient pu être transférés vers des hôpitaux en Cisjordanie, ou en Égypte.

Chaque escalade militaire détruit davantage les infrastructures déjà exsangues de Gaza, sans qu'aucune perspective sérieuse de levée du blocus ne soit proposée. Cette situation crée un désespoir profond chez les jeunes et une crise humanitaire permanente.

PRISONNIERS PALESTINIENS : DÉTENTION ARBITRAIRE ET TORTURE SYSTÉMATIQUE

Israël détient actuellement environ 9 500 prisonniers palestiniens, dont des centaines de détenus administratifs arrêtés sans inculpation ni procès, sur la base de "dossiers secrets". Cette pratique, légalisée par ce que l'occupation appelle la loi des "combattants illégaux", est devenue un outil juridique pour institutionnaliser la détention à durée indéterminée en dehors de toute garantie judiciaire. Le cas du Dr Hossam Abu Safiya illustre cette politique. La Cour suprême israélienne a confirmé

son maintien en détention, alors même que son arrestation a été dénoncée comme arbitraire par le Club des prisonniers palestiniens. Ce dernier a souligné que des centaines de détenus de Gaza subissent le même sort dans des prisons et camps israéliens. Depuis le début du génocide à Gaza, les conditions de détention se sont gravement détériorées. Les prisons et centres d'interrogatoire sont devenus, selon les témoignages, des "réseaux organisés de torture, d'humiliation et d'intimidation". Le Club des prisonniers a documenté des centaines de témoignages faisant état de torture physique et psychologique, de famine, d'agressions sexuelles, y compris de viols, et de négligence médicale délibérée. Plus de 100 prisonniers et détenus sont morts dans les prisons de l'occupation depuis octobre 2023, dont 52 de Gaza. Trois médecins ont été tués en détention : Adnan Al-Barsh, Iyad Rantisi et Ziad Al-Dawla, ce qui témoigne d'un ciblage systématique du personnel médical palestinien. L'adoption récente d'une loi autorisant la peine de mort contre les prisonniers palestiniens fait craindre une nouvelle escalade dans la liquidation physique des détenus.

INCURSIONS DE COLONS ET VIOLENCE QUOTIDIENNE

La violence des colons est devenue une extension de la politique de l'État. Mercredi, des colons ont envahi la localité de Nahalin, à l'ouest de Bethléem. Ils se sont installés entre les maisons des habitants, brandissant leurs armes et provoquant panique et terreur. Ces incursions sont devenues fréquentes. À Nahalin comme dans d'autres villages, les colons empoisonnent les sources d'eau comme celle d'Aïn Fares, font paître leurs moutons sur les terres agricoles palestiniennes, coupent des oliviers centenaires et agressent les agriculteurs. L'armée israélienne, loin de les arrêter, les accompagne et les protège souvent. Cette violence vise à rendre la vie impossible pour les Palestiniens afin qu'ils abandonnent leurs terres, facilitant ainsi l'expansion des colonies.5.

LE SILENCE COMPLICE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Face à ces violations répétées, la réaction de la communauté internationale reste timide et sélective. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté plusieurs résolutions exigeant l'arrêt de la colonisation, mais elles restent lettre morte en raison du veto américain systématique. Cette impunité encourage le gouvernement israélien à poursuivre ses plans d'expansion. Le soutien militaire, financier et diplomatique apporté par les États-Unis et certains pays européens donne à Israël le feu vert pour continuer sans crainte de sanctions. C'est ce vide juridique et politique qui renforce l'avidité de l'extrême droite israélienne au pouvoir et sa volonté d'annexer davantage de territoires palestiniens. L'OCI et d'autres organisations ont pourtant rappelé que l'occupation n'a aucune souveraineté sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est et ses lieux saints. Les résolutions de l'ONU et de l'UNESCO sont claires à ce sujet. Mais sans mécanismes d'application, le droit international reste impuissant.6.

CONSÉQUENCES HUMAINES ET RÉSISTANCE PALESTINIENNE

Au-delà des chiffres, ce sont des vies brisées. Des enfants qui grandissent sous les démolitions et les raids, des familles séparées par le mur et les check-points, des étudiants qui ne peuvent plus rejoindre leurs universités, des agriculteurs coupés de leurs terres. Le traumatisme psychologique touche toute une génération. Pourtant, malgré cette répression, les Palestiniens maintiennent leur attachement à la terre et à leurs droits. La résistance populaire, les manifestations non violentes, la documentation des violations et le plaidoyer international continuent. Le mouvement de boycott, désinvestissement et sanctions BDS gagne du terrain et met la question palestinienne au centre du débat mondial. La décision de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur les crimes de guerre commis dans les territoires palestiniens occupés est une avancée importante, même si elle se heurte à de fortes pressions politiques. Ce qui se passe en Palestine n'est pas un simple conflit frontalier. C'est l'histoire d'un peuple con-

fronté à un système d'occupation, de colonisation et d'apartheid. Les violations israéliennes, de la confiscation des terres au blocus de Gaza, en passant par la torture des prisonniers, constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au sens du Statut de Rome. Le silence international et la complicité de certaines puissances encouragent Israël à persister. Mais l'histoire montre que tous les projets coloniaux finissent par s'effondrer face à la volonté des peuples. La seule voie vers une paix juste et durable passe par la fin de l'occupation, le droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 de l'ONU, et l'établissement d'un État palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Jusqu'à ce jour, il reste du devoir de chaque conscience libre de dénoncer ces violations et de soutenir la lutte du peuple palestinien pour la liberté. La cause palestinienne n'est pas seulement la cause des Palestiniens : c'est un test pour l'humanité et pour la crédibilité du droit international.

LA CROIX-ROUGE FACILITE LE TRANSFERT DE TROIS DÉTENUS LIBÉRÉS À L'HÔPITAL DE SHUHADA AL-AQSA

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé hier, avoir facilité le transfert de trois détenus libérés du poste de contrôle de Karam Abo Salem vers l'hôpital de Shuhada Al-Aqsa, dans la bande de Gaza. La Commission a expliqué, dans un communiqué, qu'elle avait également facilité le contact des détenus libérés avec leurs familles et leur réunification, indiquant qu'elle avait facilité depuis 2023 le transfert de plus de 2500 ex-prisonniers par ce mécanisme. Elle a affirmé qu'elle n'avait pas pu accéder aux détenus palestiniens détenus dans les centres de détention israéliens depuis octobre 2023, réitérant sa demande qu'elle soit informée du sort et de la localisation de tous les détenus, et qu'elle soit autorisée à les visiter et à être informée de leur situation.

De plus, elle a indiqué qu'elle n'avait pas été en mesure d'accéder aux détenus dans les centres de détention israéliens depuis cette date, réitérant sa demande qu'elle soit informée du sort et de la localisation de tous les détenus, qu'elle soit autorisée à les visiter et à être informée de leur situation.

Le Comité a souligné la nécessité de traiter les détenus de manière humaine en vertu du droit international humanitaire, de leur fournir des conditions de détention acceptables et de leur permettre de communiquer avec leur famille.

Il a souligné que de nombreuses familles palestiniennes attendaient avec impatience des nouvelles de leurs proches détenus, au milieu de craintes pour leur santé et leur sécurité, affirmant qu'elle poursuivait son dialogue avec les autorités israéliennes dans le but de reprendre ses visites à tous les détenus palestiniens.

Top 10 des meilleurs aliments alcalins à consommer !

Les aliments alcalins limitent la production d'acidité dans l'organisme, qui peut être nocive pour la santé. Voici 10 aliments alcalins qui favorisent un équilibre acido-basique optimal.



les épices et les herbes.

QU'EST-CE QU'UN ALIMENT ALCALIN ?

Les aliments qui augmentent l'acidité dans le corps sont ceux qui contiennent des protéines, du phosphate et du soufre.

Tandis que les aliments qui réduisent l'acidité dans le corps (dits "alcalins") sont ceux qui contiennent du calcium, du magnésium et du potassium.

QUELS SONT LES MEILLEURS ALIMENTS ALCALINS ?

Les meilleurs aliments alcalins se trouvent parmi les légumes, les fruits, les noix et les légumineuses:

les betteraves, le brocoli, les champignons, les petits pois, les tomates, les pommes, les cerises, l'ananas, les amandes, les graines de courge.

LES LIMITES DU RÉGIME ALCALIN

Le régime alcalin est un régime difficile à suivre et à maintenir car il est plutôt restrictif. En adoptant un régime alcalin, vous allez sans doute devoir vous passer de beaucoup d'aliments que vous aviez l'habitude de manger auparavant.

De plus, ce type de régime peut être considéré comme un régime végétarien car la consommation de viande doit être limitée. Ce qui peut être contraignant pour certaines personnes. Il n'y a pas que la viande qui doit être limitée, il y a aussi la caféine et l'alcool. Rassurez-vous, vous pouvez veiller à votre équilibre acido-basique en ayant une alimentation saine et équilibrée. Le régime alcalin, comme tout régime, présente des inconvénients qui peuvent nuire à son bon suivi.

acido-basique dans le corps, c'est-à-dire l'équilibre corporel entre acidité et alcalinité.

Pour être en bonne santé, il est important que le sang conserve un degré normal d'acidité ou d'alcalinité. La présence d'acides en excès dans l'orga-

nisme augmente le risque d'ostéoporose, de troubles cardiaques et de troubles métaboliques (diabète, cholestérol, hypertension, surpoids, troubles de la thyroïde). Il y a des aliments alcalins parmi les fruits, les légumes, les noix et les graines,

Tramadol, quels sont les risques de ce médicament ?

Le Tramadol est un analgésique utilisé pour soulager la douleur modérée à sévère. Il appartient à la classe des opioïdes, comme la morphine et la codéine, et agit sur le système nerveux central pour bloquer les signaux de douleur.

Cet article vise à vous informer sur les points clés à connaître avant de prendre du Tramadol, en particulier sur ses risques et ses effets secondaires.

EFFETS SECONDAIRES GRAVES À SIGNALER IMMÉDIATEMENT À VOTRE MÉDECIN

Si jamais vous voyez un changement informer votre médecin.

RÉACTIONS ALLERGIQUES

Eruption cutanée, démangeaisons, urticaire, gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou de la gorge.

DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL

Respiration lente ou superficielle, essoufflement, sensation d'évanouissement, étourdissements, confusion, difficulté à rester éveillé.

FAIBLE FONCTION DES GLANDES SURRÉNALES

Nausées, vomissements, perte d'appétit, faiblesse ou fatigue inhabituelle, étourdissements.

FAIBLE TENSION ARTÉRIELLE

Étourdissements, sensation d'évanouissement ou de vertige, vision floue. Hypoglycémie (faible taux de sucre dans le sang)

Tremblements, anxiété, transpiration, peau froide ou moite, confusion, étourdissements, rythme cardiaque rapide.

FAIBLE TAUX DE SODIUM

Faiblesse musculaire, fatigue, étourdis-

sements, maux de tête, confusion.

Réactions cutanées, rougeur, cloques, desquamation ou relâchement de la peau, y compris à l'intérieur de la bouche, crises d'épilepsies

AUTRES EFFETS SECONDAIRES

Les autres effets secondaires du Tramadol sont :

Constipation, vertiges, somnolence, bouche sèche, mal de tête, nausées, vomissements.

Ces effets secondaires ne nécessitent généralement pas de soins médicaux, mais signalez-les à votre médecin s'ils persistent ou sont gênants.

Risques du traitement par Tramadol

AUGMENTATION DE LA TOLÉRANCE

Si la douleur persiste ou augmente après la prise du médicament, il est possible que vous développiez une tolérance au Tramadol. Dans ce cas, votre médecin

peut vous proposer d'augmenter la dose ou de changer de traitement. Il est normal dans la prise d'un médicament de développer une tolérance particulièrement dans un traitement longue durée.

RÉACTIONS CUTANÉES GRAVES

Des plaques rouges ou violettes pouvant se transformer en cloques ou en desquamation de la peau, accompagnées d'une éruption cutanée rouge, d'un gonflement du visage, des lèvres et des ganglions lymphatiques du cou ou sous les bras.

SOMNOLENCE ET ÉTOURDISSEMENTS

Le Tramadol peut provoquer de la somnolence et des étourdissements, surtout lorsqu'il est pris en association avec d'autres médicaments comme les analgésiques narcotiques, les benzodiazépines ou les somnifères. Informez votre médecin de tous les médicaments que vous prenez.

Hypnose pour la dépression, quels bienfaits ?

La dépression est une maladie qui a pour cause un dérèglement du cerveau. Elle se distingue de la tristesse qui est passagère et qui survient après un épisode de vie douloureux. Quels sont les bienfaits de l'hypnose sur la dépression ?

DÉPRESSION ET TYPE DE TRAITEMENTS

La dépression peut prendre plusieurs formes qui nous permettent de mieux comprendre comment se manifeste un épisode dépressif. Elle peut être :

névrotique : lorsque aucune base organique est établie.

psychotique : lorsqu'elle est marquée par une perte de contact avec la réalité.

réactionnelle : lorsqu'elle est consécutive à un choc.

somatique.

Pour traiter ces différents maux, les traitements peuvent être : médicaments antidépresseurs, anxiolytiques, l'hypnose, dans les cas extrêmes avec risques suicidaires, l'hospitalisation. Quand la personne consulte pour de l'hypnose,

c'est qu'elle est déjà en train d'innover d'autres modes de traitements.

LA SÉANCE D'HYPNOSE POUR TRAITER LA DÉPRESSION

Quand le patient consulte pour de l'hypnose, il fait preuve d'une dynamique positive. L'hypnothérapie peut être pratiquée soit seule, soit en complément d'autres traitements. La parole permet au praticien d'induire l'hypnose à la personne. Il utilise des suggestions, des métaphores ou des symboles. Cette technique permet à une personne d'entrer dans un état de conscience modifiée qui n'est ni un état de sommeil ni un état de veille. C'est un état que tout le monde tente chaque jour et la plupart du temps, sans même le savoir. Cet état est identique à celui qui vous plonge dans une rêverie, laissant votre corps fonctionner en roue libre. Lors d'une séance, l'état dans lequel se trouve la personne est potentialisée par le thérapeute. On distingue l'état hypnotique de l'état de veille ordinaire par des signes tels que :

Une modification du rythme cardiaque et respiratoire.

Des mouvements rapides des globes oculaires (REM).

Un ralentissement/accélération des réflexes de déglutition.

Une détente musculaire.

Des réactions émotionnelles.

La personne en état hypnotique reste consciente et tous les sens sont en éveil. Si certains ne se souviennent de rien, d'autres gardent en mémoire, tout ou une partie de la séance. Cet état permet de transformer sa façon de percevoir une situation et d'en modifier certaines perceptions tel que la douleur ou la peur. L'hypnose, pour guérir la dépression, agit au niveau psychique, mais permet aussi de réparer l'équilibre physique. L'idée est de solliciter les ressources internes du sujet, afin qu'il puisse dans cet état de conscience modifié, installer des protections et en revenir avec les bénéfiques. Autrement dit, le but est d'apporter une plus grande autonomie par l'apprentissage de l'autohypnose. Les résultats montrent que l'hypnose améliore les troubles du sommeil et de la concentra-

tion, les ruminations et le fonctionnement du système nerveux autonome chez des patients atteints de dépression. Une autre caractéristique intéressante de l'hypnose est sa capacité à recentrer l'attention. Le ressassement des idées négatives peut disparaître petit à petit.

DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE D'HYPNOSE

La fréquence et le nombre des séances dépendent de plusieurs facteurs dont l'ancienneté et l'intensité des troubles. L'accompagnement peut être ponctuel, de trois à quatre séances, ou se poursuivre.

La séance type démarre par un entretien préalable qui permet d'orienter correctement le patient vers le traitement et les suggestions qui lui seront les plus profitables. Un lien de collaboration nommé « alliance thérapeutique » se met en place. Cette alliance sert de base pour définir le type de travail à réaliser sous hypnose. Cela permet de mieux connaître la personne et de distinguer les objectifs à atteindre. L'environnement doit être propice au thérapeute qui

commencera intentionnellement à mettre la personne dans un état hypnotique. Puis, on passe à la phase thérapeutique grâce à l'aide de suggestions et d'images métaphoriques, le praticien propose progressivement au patient de commencer à modifier la façon dont il perçoit sa réalité douloureuse. Il lui permet de vivre différemment. Le patient quitte alors ses convictions et cesse de penser que la douleur sera perpétuelle. Puis retour à l'état de conscience ordinaire où le patient reprend contact avec les éléments qui l'entourent. Séance après séance, le patient s'installe dans une nouvelle façon de vivre sa vie. La personne, après quelques séances, décide si cette thérapie lui convient, si son imaginaire et son envie de guérir sont bien stimulés.

L'hypnose fait partie des psychothérapies les plus anciennes. Utilisée depuis des années, elle a montré ses résultats qui sont suffisamment positifs pour que l'on puisse conseiller l'hypnose en première intention dans le traitement d'une dépression.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Mask Singer

Présenté par : Camille Combal

Pour le grand retour de «Mask Singer», Camille Combal revient accompagné de l'équipe d'enquêteurs incarnée par Michaël Youn, Kev Adams, Chantal Ladesou et Laurent Ruquier dans la saison la plus riche en nouveautés de toute l'histoire du programme avec notamment, une première mondiale ! Cette nouvelle saison offre le casting le plus prestigieux de l'histoire de «Mask Singer» et comptera également deux stars internationales qui viendront chacune le temps d'un épisode. Ce ne seront d'ailleurs pas les seules célébrités internationales présentes dans le casting cette saison puisque plusieurs célébrités étrangères font également partie du casting principal !



5

20h05

Gazon maudit

Avec Josiane Balasko, Victoria Abril, Alain Chabat, Ticky Holgado, Catherine Hiegel, Michèle Bernier, Miguel Bosé, Catherine Samie, Catherine Lachens, Katrine Boorman, Véronique Barrault, Sylvie Audcoeur, Telshe Boorman, Catherine Alias, Philippe Berry

Laurent, Loli et leurs deux enfants vivent près d'Avignon. Loli est belle, mais délaissée par son mari qui, de plus en plus souvent, «sèche» les dîners en famille. Il est ce qu'on appelle un homme à femmes, multipliant les conquêtes en douce. Son agence immobilière constitue un parfait alibi et la complicité de son associé, Antoine, fait le reste. Loli est à cent lieues de le soupçonner.



france
2

20h10

Capitaine Marleau

Avec Corinne Masiero, Catherine Frot, Emmanuel Salinger, Jean-François Balmer, Valérie Donzelli, Antoine Ferron, Bruno Todeschini, Luigi Kröner, Melan Omerta, Vincent Deniard, Bernard Montiel



Qui a tué Olivier Garcin ? Et pourquoi est-il venu s'installer dans le bourg où vit Florence, sa soeur adoptive, après vingt-cinq années de silence ? Cette femme détient sûrement une clé du mystère. Mais Marleau constate rapidement que la suspecte, forgeronne de talent complètement investie dans le concours du meilleur forgeron, ne se montre pas du tout coopérative. Au cours de son enquête, la capitaine ira de surprises en surprises, des circonstances véritables du meurtre aux personnages qui gravitent autour de Florence : son fils, son amant, sa meilleure amie...

france
3

20h10

Musiques en fête 2026

Présenté par : Cyril Féraud, Judith Chaine

Judith Chaine et Cyril Féraud donnent rendez-vous aux 8000 spectateurs du Théâtre antique d'Orange pour fêter les 15 ans de «Musiques en fête», une soirée exceptionnelle des Chorégies d'Orange placée sous le signe du partage et de l'émotion. En direct de ce lieu emblématique, le public embarquera pour un grand voyage musical à travers les plus belles pages de l'opéra, mais aussi l'opérette, la comédie musicale, le gospel et de grands classiques de la chanson française.



6 20h00

États-Unis - Australie

Une semaine après avoir lancé leur Coupe du monde face au Paraguay (40e au classement FIFA), les États-Unis (16es) affrontent l'Australie (27e) dans un groupe D où figure aussi la Turquie (22e). La victoire semble impérative pour les Américains dans ce qui est sans doute leur match le plus abordable du premier tour. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les 16es de finale, rejoints par les huit meilleurs troisièmes.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Deux heures du matin, dans un camping de Quiberon. Une violente bagarre vient d'éclater. En pleine saison estivale, ce type d'intervention rythme le quotidien des gendarmes du Morbihan. Dans ce département, destination numéro 1 en Bretagne et l'un des plus visités de France, leur activité explose en raison de l'arrivée massive des vacanciers. Dans les bars, les campings et parfois même sur les plages désertées par les baigneurs, les soirées sont souvent très arrosées. Pour lutter contre les excès liés à l'ivresse, les gendarmes multiplient les contrôles jusqu'à l'aube.

200 LE PLAFONNEMENT des prix des carburants avait coûté environ 200 millions d'euros à TotalEnergies depuis le début de la guerre au Moyen-Orient.

G7

Les dirigeants appellent à rééquilibrer l'économie mondiale et mettent en garde contre les déséquilibres persistants

Les dirigeants du G7 ont adopté mercredi une déclaration commune appelant à une croissance mondiale "plus équilibrée, durable et résiliente", en ciblant notamment les déséquilibres des balances courantes et les pratiques commerciales non conformes aux règles du marché.

Le texte, auquel se sont associés l'Égypte, le Kenya et la République de Corée en tant que pays partenaires, dresse un tableau sombre de la conjoncture internationale : incertitudes économiques accrues, pressions sur les chaînes d'approvisionnement énergétiques et agricoles, et tensions commerciales exacerbées.

LA SITUATION DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Le groupe G7 appelé à "un retour rapide au libre et sûr transit par le détroit d'Ormuz, sans aucune forme de charges", jugeant "impératif" de parvenir à une résolution durable du conflit en cours pour atténuer les pressions sur les marchés de l'énergie et des matières premières.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET QUANTUM : NOUVEAUX FRONTS

Les leaders ont demandé à leurs ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales d'approfondir l'analyse des "opportunités et risques potentiels" liés à l'essor de l'intelligence artificielle dans le secteur financier, notamment ses implications sur la productivité et les marchés du travail. Ils ont également réaffirmé leur engagement à sécuriser les chaînes d'approvisionnement quantiques.

RÉFORME DE L'OMC RÉCLAMÉE

Le texte appelle à des "discussions constructives" pour une réforme significative de l'Organisation mondiale du commerce, saluant "la reconnaissance croissante" parmi ses membres de la nécessité d'adapter l'institution aux réalités commerciales contemporaines.

LE FMI APPELÉ À RENFORCER SA SURVEILLANCE

Le G7 a demandé au Fonds monétaire international de renforcer sa surveillance des déséquilibres extérieurs, avec davantage de scénarios prospectifs et une attention accrue portée aux économies émergentes et en développement, "qui subissent les impacts de ces déséquilibres sans en être les principales responsables". La déclaration a été adoptée en marge du Sommet pour la convergence mondiale pour la croissance, tenu le 11 juin 2026, et



sera poursuivie dans le cadre du G20 sous présidence américaine.

L'UE APPELLE WASHINGTON À MAINTENIR L'ACCÈS AUX MODÈLES LES PLUS AVANCÉS

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé ce mercredi les États-Unis à renforcer leur coopération avec l'Union européenne (UE) dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), après la décision de Washington de restreindre l'accès des utilisateurs étrangers aux modèles les plus avancés de la société américaine

Anthropic. S'exprimant en marge du sommet du G7 à Evian, von der Leyen a estimé que les États-Unis et l'UE devaient être des « partenaires solides » dans l'IA et a jugé qu'il était dans leur intérêt commun que citoyens et entreprises puissent accéder « en toute sécurité » aux modèles les plus performants. Cette prise de position intervient après que l'administration américaine a demandé à Anthropic de suspendre l'accès à ses modèles d'intelligence artificielle les plus avancés pour les utilisateurs étrangers, au nom de considérations de sécurité nationale.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le projet minier de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, franchit une étape décisive. Avec un taux d'avancement des travaux de l'unité de traitement primaire du minerai de fer dépassant les 95%, l'Algérie se rapproche de la mise en exploitation d'une installation stratégique appelée à transformer le paysage industriel et économique du pays. Cette avancée a été confirmée lors de la visite de travail effectuée sur site par la Secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, accompagnée du wali Mustapha Dahou et d'une délégation de cadres du ministère, de Sonarem et de FERAAL.

Gara Djebilet n'est pas un simple gisement. Avec des réserves estimées à plus de 3 milliards de tonnes de minerai de fer, il figure parmi les plus grands gisements à ciel ouvert au monde. L'unité de traitement primaire, portée par la Société nationale du fer et de l'acier FERAAL, constitue le cœur de la première phase d'exploitation. Selon les explications techniques données à Mme Bakir-Tafer, l'essentiel des travaux de génie civil, de montage mécanique et d'installation électrique est achevé. L'unité a été mise sous tension et les premiers essais à vide ont été réalisés avec succès. L'étape suivante, les essais en charge, marquera le démar-

rage progressif de l'exploitation effective. Toutes les dispositions sont prises pour garantir le bon déroulement de la phase expérimentale avant le passage à la vitesse de croisière.

Cette cadence soutenue témoigne de la volonté des pouvoirs publics de concrétiser rapidement un projet longtemps attendu. Après des décennies de gel, le dossier Gara Djebilet a été relancé en partenariat avec des acteurs chinois, faisant de lui un symbole de la nouvelle stratégie minière algérienne.

Le rôle de Gara Djebilet dépasse le cadre minier. Il s'inscrit au cœur de la stratégie nationale de diversification économique et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures. L'Algérie importe actuellement plus de 4 millions de tonnes d'acier par an pour un coût en devises estimé à plusieurs milliards de dollars. En valorisant localement son minerai de fer, le pays pourra couvrir une part importante de ses besoins en acier, alléger la facture d'importation et améliorer sa balance commerciale.

La mise en service de l'unité de traitement primaire est la première brique d'un complexe intégré. Elle sera suivie par des usines de bouletage et de réduction directe du fer, puis par des aciéries. L'objectif : créer une filière sidérurgique

complète "de la mine au produit fini". Ce modèle d'intégration verticale permet de capter toute la valeur ajoutée sur le territoire national, au lieu de se contenter d'exporter du minerai brut.

En termes macroéconomiques, le projet devrait générer des recettes d'exportation substantielles une fois les surplus commercialisés sur le marché international. Il contribuera aussi à renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie dans un secteur stratégique lié à la construction, aux infrastructures et à l'industrie mécanique.

Au-delà des chiffres nationaux, l'impact local est immédiat. Les réunions de coordination tenues avec les autorités de Tindouf ont porté en priorité sur la création d'emplois pour les jeunes de la région. La phase de construction a déjà mobilisé des centaines de travailleurs. La phase d'exploitation, puis les phases aval de transformation, ouvriront des milliers de postes directs et indirects : ingénieurs, techniciens, opérateurs, logisticiens, prestataires de services, transporteurs.

Le projet induit également un effet d'entraînement sur l'économie locale. L'arrivée d'une activité industrielle de cette envergure nécessite le développement d'infrastructures : routes, chemin de fer, énergie, eau, logements, santé. La

ligne ferroviaire Tindouf-Béchar en cours de réalisation, ainsi que les projets d'alimentation en eau et en électricité, bénéficieront à toute la population. Tindouf, région enclavée, devient ainsi un nouveau pôle de développement.

Les discussions avec les autorités locales ont également abordé les opportunités d'investissement. La zone industrielle liée au complexe minier attirera des PME et des sous-traitants dans la maintenance, la fabrication de pièces, la restauration, la sécurité. C'est tout un écosystème économique qui se structure autour du gisement.

Le succès de Gara Djebilet envoie un signal clair aux investisseurs : l'Algérie est désormais opérationnelle pour lancer et conduire des projets miniers de grande envergure. Après des années de lenteur administrative, la mobilisation des équipes de FERAAL, Sonarem et des partenaires étrangers montre que les délais peuvent être tenus.

Ce projet sert de projet pilote pour d'autres gisements stratégiques comme Ouenza, Boukhadra ou ceux des terres rares. Il démontre que la valorisation des ressources naturelles, combinée à une vision industrielle intégrée, est la voie la plus efficace pour booster la croissance.

B. KH.